

JOUETS ET JEUX D'ENFANT: POUR DES HOTTES DURABLES ET RESPONSABLES

A l'approche de la fin d'année, Saint Nicolas et Père Noël ne manqueront pas de gâter nos chères « têtes blondes ». Les jouets! Ils ont défrayé l'actualité ces derniers mois, avec les rappels par les fabricants américains Mattel et Toys'R'Us de plusieurs millions de jouets fabriqués en Chine. Tandis qu'un colloque sur le thème de la toxicité des jouets a eu lieu à Paris en novembre dernier, la prochaine foire du jouet de Nuremberg, une référence en la matière, aura pour thème « Toys go green » : assiste-t-on à une vraie réflexion concernant l'impact des jouets sur la santé et l'environnement aujourd'hui? Les parents, grands-parents qui souhaitent acheter des jouets et jeux équitables, durables, voire écologiques aujourd'hui se trouvent démunis. Comment s'y prendre? Quelle hiérarchie établir entre les critères? La nouvelle directive européenne du 18 juin 2009 en la matière a-t-elle fait évoluer les choses? Existe-t-il en Belgique des labels, des associations pouvant nous aider? Où faire nos courses? Sur le marché dominant de la grande distribution, comment acheter propre sans se ruiner?

Comme tout ce qui touche à l'enfance, acheter un jouet ou un jeu comporte une grande valeur affective dont nous ne sommes pas prêts de nous priver, et pour cause. Les études de marché l'indiquent : les parents tendent à gâter toujours plus les enfants. Même dans un contexte de crise économique, malgré l'érosion du pouvoir d'achat, les ventes de jouets ne connaissent pas de baisse.

La diminution des dépenses de jouets dans les tableaux statistiques « est due à la diminution des dépenses en jeu vidéo, et non pas à une diminution des dépenses consacrées aux jouets traditionnels qui connaissent, eux, une augmentation d'environ 2,3 % »¹. En Belgique, un ménage dépense annuellement en moyenne de 230 € à 340 € par enfant.

Quelques chiffres européens

En 2007, dans l'Europe des 27 (UE), la dépense moyenne par enfant, sur un an, atteignait 158 € (jeux vidéo exclus). Cependant, cette moyenne varie fortement entre les 12 nouveaux pays membres et les 15 autres "anciens" pays membres. Ainsi, la dépense moyenne annuelle par enfant atteint 188 € (jeux vidéo exclus) dans l'Europe des 15 et 41€ dans les 12 nouveaux pays membres. 60 % des ventes de jouets sont réalisées en fin d'année. La plus grande partie des jouets vendus sont en PVC. Jouets qui lorsqu'ils sont jetés, se retrouvent dans les décharges et surtout dans les incinérateurs où leur combustion dégage des dioxines et des métaux lourds dans l'air...

1 « Le marché du jouet 2010 : entre raison et passion », communiqué de presse du CRIOC du 3 décembre 2010. Voir : www.crioc.be

D'où viennent ces jouets ?

En 2008, l'UE a

- importé environ 11 600 milliards d'euros de jouets et de jeux : 6 983 milliards d'euros de jouets traditionnels et 4 617 milliards d'euros de jeux vidéo.
- employé directement quelque 100 000 personnes dans le secteur du jouet.
- a exporté (via ses Etats membres) vers des pays tiers l'équivalent de 1 369 milliards d'euros de jouets et de jeux dont 40 % de jeux vidéo et 60 % de jeux dit traditionnels.

L'Asie est le principal fournisseur de jouets (97,6 % du total des importations) dont 90,7 % proviennent de Chine. A cet égard, tous les membres de l'ACRF se souviendront des actions *Non Merçi Saint Nicolas* de la Campagne Vêtements propres menées de 2002 à 2004. Ces actions mettaient le doigt sur les conditions de travail des travailleurs chinois notamment, « où l'on dépasse les limites de la résistance » disait la campagne. Campagne qui dénonçait également les pratiques d'achats des chaînes de distribution ainsi que le travail des enfants... ce que l'on n'appelait pas encore « délocalisation » avait déjà fait son œuvre.

Qui les consomme ?

Le Royaume-Uni est le premier consommateur de jouets (20,8 % du marché européen), devant la France (20 %), l'Allemagne (16 %), l'Italie (7,9 %), l'Espagne (6,7 %) et les Pays-Bas (5,3 %). Les cinq plus gros consommateurs représentent près de 77 % des dépenses en jouets de l'Union Européenne (UE-25). Notre petite Belgique représente 2,8 % de ce marché.

Nous n'avons pas de chiffres sur les habitudes de consommation du jouet en Belgique mais il suffit de parcourir les zonings commerciaux et autres galeries marchandes pour observer que la grande surface a phagocyté le petit magasin de jouets sur notre marché. A en croire les dires d'une journaliste de la RTBF 2, peu nombreux seraient les consommateurs belges qui s'intéressent aujourd'hui au jouet durable ou du moins qui y pensent au moment de l'achat. Les impacts environnementaux, humains et sanitaires sont rarement analysés : « Il faut dire que cela n'est vraiment pas facile de s'y retrouver, dit-elle. Il y a tellement de choses qui entrent en ligne de compte pour dire qu'un jouet est durable »: son matériau et tous les traitements qu'il a subi, l'endroit où il a été fabriqué, les conditions de travail, les emballages, le transport. Si vous optez pour un jouet en bois, fabriqué en Allemagne par exemple, vous devez encore vérifier qu'il n'a pas subi de traitement chimique toxique, qu'il n'est pas trop énergivore en piles ou n'entraîne pas de nuisances sonores lors de son utilisation...

Des jouets toxiques par milliers dans les petits souliers

Une nouvelle directive³ du parlement européen sur la sécurité des jouets a vu le jour. Elle impose aux fabricants de nouvelles règles relatives à la production et la commercialisation de jouets et l'obligation des Etats-membres à veiller sur le respect de ces règles. Certaines études démontrent malheureusement que cette législation n'est pas toujours respectée, en particulier en ce qui concerne la présence de substances chimiques interdites. D'autres

² Isabelle Masson, dans Nuwa sur la Première le 3/12/2010. Voir : http://www.rtb.be/lapremiere/article_nuwa-vendredi-3-decembre-2010-jouets-et-environnement?id=4636203 et son blog : www.madamenature.be

³ <http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:170:0001:0037:fr:PDF>

commentateurs affirment que la nouvelle directive manque d'ambition car elle continue d'autoriser par exemple le plomb, le cadmium, le mercure ! Un grand travail réglementaire reste semble-t-il à faire en Europe !

« Peu de parents sont préoccupés par la question de la toxicité des jouets, affirme Isabelle Masson-Loodts. Est-ce si anecdotique ? Pas du tout, car les jouets font vraiment partie de l'environnement quotidien des enfants. Or, les jouets forment la première catégorie de produits dont on découvre la non conformité par rapport aux normes européennes. Rien que pour 2009, 476 articles de jeux ont ainsi été notifiés par l'outil de surveillance des Etats Membres, un outil que l'on appelle RAPEX.

Au rayon des produits toxiques fortement présents dans les jouets : les phtalates. Ils servent essentiellement à augmenter la souplesse et la durabilité des plastiques comme le PVC. « *Le magazine français « 60 Millions de consommateurs » avait révélé dans une enquête de 2009 la présence de phtalates, métaux lourds et/ou formaldéhyde dans 32 jouets sur 66, continue la journaliste. AsiaInspection, un prestataire majeur de services de contrôle de la qualité pour l'industrie manufacturière en Asie, a annoncé récemment que selon des tests de laboratoire, 25 % des jouets fabriqués en Chine et prêts à l'expédition en Europe et aux Etats-Unis contiendraient des niveaux dangereux de phtalates. Dans l'échantillon étudié, un kit ludique de premiers secours présentait plus de 130 fois la limite acceptable de DEHP, un phtalate réglementé ». Les poupées, peluches et doudous peuvent contenir de nombreuses substances toxiques. Mais aussi les fentes, la peinture, les pâtes à modeler ou les kits de maquillage, dans lesquels on peut trouver du baryum, du plomb, du formaldéhyde ou des phtalates.*

Et la sécurité ?

A ce jour, il n'existe aucune obligation d'étiquetage des composants pour les jouets, il est donc malaisé pour le consommateur de savoir ce qu'il a en main... Il existe un marquage CE obligatoire pour les jouets destinés aux moins de 14 ans : pour pouvoir porter ce sigle, le jouet doit respecter les réglementations européenne et nationale, qui imposent de ne mettre sur le marché que des jouets sûrs. Les exigences essentielles de sécurité concernent notamment les propriétés physiques, mécaniques, chimiques, toxicologiques, électriques, l'inflammabilité et l'étiquetage. Le problème, c'est que le fabricant appose lui-même le sigle CE en fonction de l'appréciation qu'il fait de son produit par rapport aux normes en vigueur, sans contrôle par un organisme indépendant. Comment dès lors s'y fier ?

Pas de label durable

Il n'y a donc pas encore de label spécifique aux jouets durables...Même si certains jouets mentionne « Fairtrade » sur leur étiquette, il n'y a pas de cahier de charges et de contrôle indépendant. En attendant, les personnes intéressées trouveront de bons conseils dans une brochure du WECF⁴ et téléchargeable sur le site : www.projetnesting.fr. On y trouve par exemple une liste de labels élaborés par certains Etats membres, mais aussi d'autres conseils pratiques. Entre autres, WECF conseille d'éviter les jouets parfumés, de débarrasser les jouets neufs de leur emballage et de les laisser s'aérer à l'air libre pour évacuer les composés volatils avant de les donner à l'enfant (2 jours pour les jouets en PVC), ou encore « *d'éviter de donner comme jouet aux enfants des cadeaux publicitaires ou articles de décoration: même lorsqu'il s'agit de poupées miniatures, les limites fixées par la réglementation jouets n'y sont pas applicables* ». Nous voilà prévenues !

Ce n'est pas parce qu'il n'existe pas de label durable qu'il n'y a pas de jouet durable, loin s'en faut. Des matières naturelles non traitées (laine, coton, bois, ...) sont utilisées allègrement dans les jouets bénéficiant du label bio. Il y a aussi des marques renommées qui ont banni le pvc et continuent de fabriquer en Europe, ce qui n'est pas négligeable.

⁴ *Women in Europe for a Common Future* (WECF) été fondée en 1994 dans la dynamique du Sommet de la Terre de Rio (1992) afin de faire entendre la voix des femmes dans le développement durable et la politique environnementale. WECF s'appuie sur le potentiel des femmes pour équilibrer économie, écologie et santé. Voir www.wecf.eu

Dans chaque ville, vous trouverez au moins un magasin de jouets à taille humaine, tenus par un personnel de qualité connaissant ses jouets et capable de répondre aux questions les plus pointues. Cela non plus ce n'est pas à dédaigner ! Enfin, plusieurs associations de consommateurs et environnementales ont réalisé quelques dossiers d'informations sur les jouets : Test-Achats, le Réseau Eco-Conso⁵, la Campagne vêtements propres, le CRIOC, Oxfam-Magasins du Monde⁶, l'Université de paix⁷. Leur lecture vous permettra de vous faire votre propre opinion avant de passer à l'achat. D'ores et déjà, opter pour un jouet ou jeu solide (capable d'être réutilisé par plusieurs enfants) fabriqué dans des matières naturelles non traitées, sans colles ni peintures toxiques, fabriqué aussi le plus près possible et répondant au marquage CE pour la sécurité seront déjà quelques pas franchis dans la direction de la durabilité. Pensez aussi à éviter les longs trajets lors de vos achats ! Et pourquoi ne pas fabriquer vous-même des jouets en recyclant tissus, objets ou matériaux au rebus ? En général, les enfants adorent les jouets « customisés » !

Muriel Lescure,

Chargée de sensibilisation

**L'ACRF souhaite que les informations qu'elle publie
soient diffusées et reproduites ;
n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source.**

Avec le soutien de



⁵ Eco-conso vous donne quelques conseils sur cette page : http://www.ecoconso.be/spip.php?breve132&var_recherche=jouets

⁶ A édité un livre : « Des jouets fabriqués dans la douleur », 72 p. pour adultes et jeunes à partir de 15 ans. Les conditions de travail dans les fabriques de jouets en Chine. Environ 6€, Magasins du Monde-Oxfam, Rue Provinciale 285, 1301 Wavre, Belgique. Tél 010 43 79 66 Email : madeindignity@madeindignity.be

⁷ « Jeux coopératifs pour bâtir la paix », tomes 1 et 2, regroupant chacun plus de 200 jeux et activités qui développent, dans une démarche pédagogique progressive, la confiance et le respect de chacun ainsi que la cohésion du groupe et la solidarité... 11€/tome, port non compris, Université de Paix, 4 Bd du Nord, 5000 Namur (081/22 61 02) www.universitedepaix.org